



**NATIONS
UNIES**

EP

UNEP/MED BUR.91/5

ONU 
**programme pour
l'environnement**



Plan d'action pour
la Méditerranée
**Convention de
Barcelone**

7 juin 2021

Français
Original : Anglais

91^{ème} réunion du Bureau des Parties contractantes
à la Convention pour la protection du milieu marin
et du littoral de la Méditerranée et ses Protocoles

Téléconférence, 7 - 8 juillet 2021

Point 4 de l'ordre du jour : Rapport du Secrétariat sur les questions d'ordre financier et administratif

Rapport du Secrétariat sur les questions d'ordre financier et administratif

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

PNUE/PAM
Athènes, 2021

SITUATION FINANCIÈRE ET PROPOSITIONS

I. Questions financières

A. Soldes du fonds

1. La partie ordinaire du solde du Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF) a diminué, passant de 9,8 millions de dollars des États-Unis au 31 décembre 2018 à 8,8 millions de dollars au 31 décembre 2019¹. Il tient compte de l'excédent cumulé de 7,7 millions de dollars et du montant de 1,1 million de dollars prélevé au titre de la réserve opérationnelle. L'excédent cumulé inclut les contributions révisées recevables (arriérés) et les paiements anticipés versés aux partenaires d'exécution.
2. Le solde du compte du pays hôte a augmenté, passant de 525 941 dollars au 31 décembre 2018 à 656 425 dollars au 31 décembre 2019². Le solde de la contribution du pays hôte sera utilisé pour la rénovation des locaux actuels du Secrétariat.
3. Conformément aux conclusions et recommandations de la 89^e réunion du Bureau (téléconférence, 22-23 avril 2020) et de la 90^e réunion du Bureau (téléconférence, 12-13 novembre 2020) et comme indiqué dans le rapport de la 21^e réunion des parties contractantes de la Convention de Barcelone et de ses protocoles (Naples, Italie, 2-5 décembre 2019), le Secrétariat a partagé avec les membres du Bureau les états financiers certifiés et audités concernant le MTF et la contribution discrétionnaire de la CE au 31 décembre 2019 (Annexe III) qui ont été envoyés dans une lettre datée du 5 mai 2021. Les états financiers certifiés et audités pour l'année 2020 seront également partagés lorsqu'ils seront disponibles.

Recommandation proposée :

- (a) Le Bureau prend note des soldes des fonds au 31 décembre 2019 qui montrent une situation financière saine du système de la Convention PNUE/PAM-Barcelone.**

B. Contributions

4. Au 30 mai 2021, le taux de recouvrement des contributions ordinaires au FTM a atteint 76,79 % pour l'année 2021. Il convient toutefois de noter que 14 Parties contractantes n'ont pas encore payé leurs contributions pour 2021. L'état complet des contributions au 30 septembre 2021 est présenté à l'Annexe I.
5. Au 30 mai 2021, le taux de recouvrement pour l'année 2020 a atteint 94,28 %. Sept Parties contractantes avaient des arriérés, dont six étaient en retard de paiement depuis deux ans ou plus, et une depuis un an, comme le montre le tableau ci-dessous.

Pays	Contributions arriérées	Années
Libye	EUR 667,930	2011-2020
République arabe syrienne	EUR 117,034	2011-2020
Algérie	EUR 273,376	2016-2020
Liban	EUR 47,512	2016, 2019-2020
Bosnie-Herzégovine	EUR 15,656	2018-2020
Tunisie	EUR 22,094	2019-2020
Israël	EUR 212,338	2020

¹ Chiffres basés sur les états financiers certifiés et audités.
Chiffres basés sur les états financiers certifiés et audités.

6. Conformément à la Procédure 4.2.b des Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, le Coordonnateur écrit aux parties dont les contributions n'ont pas été reçues pour souligner à quel point il est important qu'elles s'en acquittent pour l'année ainsi que, le cas échéant, les arriérés pour les périodes antérieures, et pour leur rappeler la perte de leurs droits de vote à toute réunion des Parties contractantes, conformément à l'article 42 des Règles et procédures de la Convention de Barcelone. Conformément à la procédure 4.2.e des Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, le Coordinateur proposera également aux Parties contractantes en retard de paiement depuis deux ans ou plus un calendrier de paiement afin de leur permettre de régler l'ensemble de leurs arriérés dans un délai maximum de six ans et de payer les contributions futures à leur échéance. Le Secrétariat poursuivra ses efforts auprès des autorités nationales compétentes afin de trouver une solution pour régler l'ensemble des arriérés ou pour convenir de plans de paiement, et ce en tenant compte des circonstances particulières des Parties contractantes en retard de paiement. Le Secrétariat continuera également à suivre cette question de manière informelle avec les représentants des Parties contractantes susmentionnées chaque fois que l'occasion se présentera.

7. Au début du mois de septembre 2020, et à la suite d'une correspondance formelle et de contacts informels avec les représentants de Parties contractantes, une lettre a été envoyée au Gouvernement algérien pour lui proposer un calendrier de paiement modifié qui lui permettrait d'apurer tous ses arriérés dans un délai de six ans, à condition que les contributions futures soient payées à leur date d'échéance. Cette proposition est en attente de réponse de la part de la Partie contractante. En outre, le Secrétariat a envoyé des lettres de suivi aux Parties contractantes qui sont en retard de paiement au mois de mai 2021. Il pourrait être utile d'envisager d'inviter ces parties contractantes à fournir des informations sur les mesures qu'elles ont prises pour amorcer le paiement des arriérés lors de la réunion des points focaux du PAM qui aura lieu en septembre 2021, si elles ne paient pas leurs arriérés respectifs d'ici là.

Recommandations proposées :

(b) Le Bureau note avec satisfaction le montant des contributions reçues pour l'année 2020 et 2021. Il demande aux 14 Parties contractantes dont les contributions pour 2021 sont encore en suspens de les verser dans les meilleurs délais ;

(c) Le Bureau invite instamment les Parties contractantes à respecter la Procédure 4.2.b des Règles et procédures financières pour les fonds de la Convention de Barcelone, qui dispose que les contributions pour chaque année civile sont attendues au cours du premier trimestre de cette année et doivent être versées rapidement et intégralement ;

(d) Le Bureau invite instamment les Parties contractantes en retard de paiement, en particulier celles ayant des arriérés de plus de deux ans, à les verser le plus rapidement possible, tout en tenant compte des circonstances particulières de chaque Partie contractante en retard de paiement ;

(e) Le Bureau prend note des mesures prises par le Secrétariat concernant les Parties contractantes ayant des arriérés et demande au Secrétariat de poursuivre ses efforts pour recouvrer ces arriérés conformément aux Règles et procédures et aux Règlements financiers correspondants et invite les Parties contractantes ayant des arriérés à rendre compte de l'avancement de leurs paiements lors de la prochaine réunion des points focaux du PAM qui aura lieu en septembre 2021.

C. Exécution financière du Programme de travail et budget 2020-2021

8. L'exécution financière du programme de travail et du budget pour 2020-2021 progresse, et le niveau d'utilisation du budget pour l'exercice biennal avait atteint, au 30 Septembre 2021, environ 77 %³.

9. En raison des restrictions imposées en matière de déplacements et de réunions imposées dans le cadre de la réponse à la COVID-19, certaines réunions prévues pour 2020 ont dû être reportées à 2021, et le budget correspondant a donc été reporté à l'année suivante, c'est-à-dire 2021. Dans la mesure du possible, les réunions se sont tenues virtuellement, ce qui a permis de réduire en partie les coûts d'organisation et l'empreinte environnementale de ces réunions.

10. Une analyse de l'impact possible de la crise actuelle du COVID-19 sur la situation financière, comme demandé par le Bureau (UNEP/MED BUR.89/6), conformément aux projections et scénarios du PNUE, a été entreprise et la demande de reprogrammation des économies prévues dans le programme de travail 2020-2021 a été envoyée aux membres du Bureau le 6 mai 2021. De plus amples informations sont fournies dans le rapport sur les questions spécifiques (document UNEP/MED BUR.91/6).

Projection d'économies potentielles supplémentaires à fin 2021 :

11. Selon les états financiers audités de 2019, le solde du fonds au 31 décembre 2019 était de 8,8 millions USD pour le Fonds d'affectation spéciale pour la Méditerranée (MTF), comme expliqué au paragraphe 1 ci-dessus, sous « A. Soldes des fonds ». En se référant au chiffre de fin 2019 figurant dans la déclaration, la projection approximative du solde de trésorerie positif à la fin de 2021 dans le cadre du MTF, après déduction de la réserve de fonds de roulement, des engagements en cours, des dettes, de l'équivalent de 4 mois maximum de solde de trésorerie supplémentaire, etc. serait de l'ordre de 2 millions de dollars, un montant à valider plus précisément avec le siège. Ces économies supplémentaires s'expliquent en partie par l'appréciation de l'euro depuis l'approbation du budget lors de la COP 21 (1 USD = 0,909 EUR en décembre 2019, tandis que 1 USD = 0,826 EUR en mai 2021). Le Secrétariat continue de surveiller les éléments qui affecteraient le montant des économies potentielles dans les mois à venir et informera les Parties contractantes respectivement.

Recommandations proposées :

- (f) Le Bureau salue les progrès réalisés dans le cadre de la mise en œuvre financière du programme de travail et du budget 2020-2021 et souhaite continuer à prendre des mesures visant à la mise en œuvre complète du programme de travail 2020-2021 ;**
- (g) Le Bureau se réjouit des informations sur les économies supplémentaires potentielles qui pourraient être réalisées au cours de l'exercice 2020-2021 en temps opportun et demande au Secrétariat d'informer le Bureau et les Parties contractantes sur les économies potentielles lors de leurs prochaines réunions.**

D. Préparation du Programme de travail et budget 2022-2023

Barème des quotes-parts :

12. En ce qui concerne le nouveau barème des quotes-parts à appliquer au budget ordinaire de l'ONU, le Comité des contributions du Secrétariat de l'ONU à New York a décidé, lors de sa 80e session, de reporter l'examen de la méthode utilisée pour déterminer le barème des quotes-parts à sa 81e session, qui se tiendra du 7 juin au 2 juillet 2021, en raison des contraintes liées à l'épidémie de

³ Il s'agit du niveau d'utilisation du budget pour le MTF (contributions ordinaires révisées) et de la contribution discrétionnaire de la CE.

COVID-19 et de l'impossibilité de se réunir en personne, ainsi que de l'insuffisance des données soumises par les États Membres (page 7, A/75/11 Documents officiels de l'Assemblée générale, 75^e session, Supplément n° 1). Conformément aux directives reçues du siège du PNUE, le nouveau barème des quotes-parts sera appliqué aux contributions mises en recouvrement pour 2022-2023, s'il est officiellement adopté par l'Assemblée générale avant la 22^e réunion des parties contractantes prévue en décembre 2021.

Renforcer l'efficacité de la mise en œuvre financière des programmes de travaux :

13. La 18^e réunion des Parties contractantes a adopté la Décision IG 21/15 relative aux procédures, aux règles et aux règlements financiers concernant les Parties contractantes, ses organes subsidiaires et le Secrétariat de la Convention sur la Protection du milieu marin et du littoral en Méditerranée.

14. Le paragraphe 6 de la procédure 2, sous la rubrique « Budget », stipule que le PNUE peut, sur proposition du Coordonnateur, procéder à des transferts budgétaires au sein de chacune des principales lignes de crédit du budget opérationnel approuvé. Le coordonnateur peut également approuver des transferts entre ces lignes de crédit dans le cadre des critères fixés par les parties contractantes.

15. À la lumière de ce qui précède, le Secrétariat propose un plafond de 20 % pour que le coordonnateur puisse effectuer des transferts entre les lignes de crédit, comme le recommande le siège du PNUE, conformément à la pratique d'autres AME du PNUE (par exemple, les conventions de Bâle, de Rotterdam et de Stockholm et la convention de Minamata). Pendant la durée de vie de la stratégie à moyen terme 2022-2027, les « lignes de crédit » font référence au niveau des réalisations/exécutions du programme de travail et du budget de l'exercice biennal.

16. L'objectif est d'atteindre au maximum les résultats/extrants approuvés au cours de la période respective en appliquant les approches et les moyens de mise en œuvre les plus rentables dans la mise en œuvre du Programme de travail par le système du PNUE/PAM-Convention de Barcelone, tout en résistant aux augmentations de coûts imprévues telles que celles dues aux fluctuations du taux de change euro-dollar US. Par conséquent, si le coût de la mise en œuvre de certaines activités est inférieur au crédit approuvé, il est possible de transférer les économies d'une ligne de crédit vers une autre en fonction des besoins. Tous les efforts seront faits pour effectuer ces transferts au sein d'un même résultat/extrant. Dans le cas contraire, ces transferts peuvent être réalisés entre différents résultats/extrants. Dans les deux cas, ces transferts seront effectués dans le cadre du budget approuvé du même volet du PAM.

17. Les critères détaillés selon lesquels le coordonnateur peut effectuer des transferts entre les lignes de crédit seront présentés lors de la réunion des points focaux du PAM prévue en septembre 2021.

Recommandations proposées :

- (h) Le Bureau prend note des informations fournies concernant le nouveau barème d'évaluation et demande au Secrétariat d'informer le Bureau, les points focaux du PAM et la COP ;**
- (i) Le Bureau prend note des mesures proposées par le Secrétariat qui visent à renforcer l'efficacité de la mise en œuvre financière du programme de travail, conformément au paragraphe 6 de la procédure 2 des règles et des procédures du Règlement financier et recommande au Secrétariat d'approfondir cette question avec le PNUE et de réfléchir à sa soumission à la réunion des points focaux du PAM prévue en septembre 2021.**

II. RAPPORT SUR LES SERVICES D'EXPERT-CONSEIL

18. Au cours du second semestre de l'année 2020, les coûts des services d'expert-conseil ont été financés à 51 % par le MTF/la contribution discrétionnaire de la CE. Au cours des quatre premiers mois de l'année 2021, le taux respectif a atteint 43 %. Les composantes du PAM poursuivent leurs efforts pour avoir recours principalement et en priorité à des sources de financement externes pour les postes de consultants et à généralement utiliser le MTF de manière complémentaire, selon les besoins, à l'exception des cas où des consultants/professionnels sont recrutés pour exécuter des fonctions similaires à des postes vacants de titulaires. Au cours de l'exercice 2020-2021, l'intégration du personnel a été gelée pendant une période prolongée et la majorité des activités en personne ont été converties en activités en ligne afin d'atteindre les résultats escomptés, et par conséquent, les modalités de consultation à distance ont été davantage utilisées par rapport aux années précédentes. Le résumé des coûts des services d'expert-conseil pour l'année 2020 et pour les quatre premiers mois de l'année 2021 est présenté à l'Annexe II.

III. QUESTIONS RELATIVES AU PERSONNEL

19. Les processus de recrutement des nouveaux membres du personnel ont progressé, mais leur intégration au lieu d'affectation, Athènes, en Grèce, a connu quelques retards en raison de la pandémie de la COVID-19 et des restrictions de voyage introduites par les Nations unies et le pays hôte.

20. La situation en matière de recrutements se résume comme suit :

Coordinateur D1 (poste n° : 30600863) : en prévision du départ à la retraite de Gaetano Leone (ressortissant italien) à compter du 31 mai 2021, le poste a été publié une première fois dans Inspira du 2 novembre 2020 au 16 décembre 2020, puis une deuxième fois du 22 janvier 2021 au 20 février 2021 et une troisième fois jusqu'au 27 février 2021. Le recrutement est en cours.

P4 Spécialiste de la gestion de programmes (MedProgramme) (poste N° : 31032928) : Olfat Hamdan (ressortissant du Liban) a été sélectionné pour ce poste et devrait prendre ses fonctions dans le courant du mois de juin 2021.

P3 Spécialiste de la gestion de programmes (MED QSR 2023) (poste N° : 31025245) : Joanne Foden (ressortissante du Royaume-Uni) a été sélectionnée pour ce poste et devrait prendre ses fonctions dans le courant du mois de juillet 2021.

P3 Spécialiste technique de la gestion de programmes (MedProgramme) (poste N° : 31032929) : suite à l'annulation de l'ouverture de poste 129926, un nouvel exercice de recrutement a été lancé et le poste a été republié dans Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 19 mai 2021. Le recrutement est en cours.

P3 Spécialiste de la gestion de programmes (EcAp MED III Project) (poste N° : 30606551) : le poste est classifié et sera publié dans Inspira prochainement.

P2 Spécialiste adjoint(e) de la gestion de projets (IMAP-MPA Project) (poste N° : 31034029) : Philippe Théou (ressortissant français) a été sélectionné pour ce poste et devrait prendre ses fonctions le 1er juin 2021.

P2 Spécialiste administratif(tive) adjoint(e) (poste N° : 31033893) : Stavros Antoniadis (ressortissant grec) a été sélectionné pour le poste et a pris son service le 15 avril 2021.

P2 Spécialiste adjoint(e) de la gestion de programme (projet Déchets marins MED II) : le poste a été publié dans Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 11 mai 2021. Le recrutement est en cours.

P2 Responsable adjoint(e) des finances et du budget (MedProgramme) (poste n° : 31039463) : le poste a été créé et est en cours de classification. Dès sa classification, il sera publié dans Inspira afin de recevoir des candidatures.

G5 Assistant(e) finances et budget (projet IMAP-MPA), (poste N° : 30606487) : Anara Eginbaeva (ressortissante du Kirghizstan) a été sélectionnée pour le poste et a pris ses fonctions le 4 janvier 2021.

G5 Assistant(e) de gestion de programme, (MedProgramme) (poste N° : 31032930) : Shelley Farrington-Gavalas (ressortissante du Royaume-Uni) a été sélectionnée pour ce poste et prendra ses nouvelles fonctions à compter du 1er juin 2021.

G5 Assistant(e) administratif(tive) (paiements et déplacements), (poste N° : 31035037) : le poste a été publiée sur Inspira avec une date limite de dépôt des candidatures fixée au 14 juillet 2020 ; le recrutement est en cours.

G5 Assistant(e) de gestion de programme (Projet EcAp MED III et Déchets marins MED II) (poste n° : 31009278) : le processus de recrutement sera lancé prochainement.

Recommandations proposées :

- (j) Le Bureau prend note de la situation des recrutements pour l'Unité de coordination et salue les efforts déployés par le Secrétariat pour garantir des ressources humaines adéquates pour la bonne mise en œuvre du programme de travail ;**
- (k) Le Bureau salue le leadership et les précieuses contributions du coordinateur du PAM, M. Gaetano Leone, au système PNUE/PAM-Convention de Barcelone et lui adresse ses meilleurs vœux pour sa retraite.**

IV. QUESTIONS DIVERSES

21. Le paragraphe 14 de la Décision IG.24/14 sur le Programme de travail et le budget pour l'exercice 2020-2021 se lit comme suit : « Exhorter le gouvernement de la République hellénique à prendre toutes les mesures nécessaires pour s'assurer que des locaux entièrement adéquats soient mis à la disposition de l'Unité de coordination dans les plus brefs délais et conformément à ses engagements au titre de l'accord avec le pays hôte, et demander au Secrétariat de tenir informés les Parties contractantes et le Bureau sur les progrès réalisés ».

22. Grâce aux efforts continus de l'Unité de coordination pour assurer l'adéquation des locaux, des discussions avec le Gouvernement grec et l'institut hôte sont en cours concernant la rénovation des locaux actuels du Secrétariat. Le recrutement d'un architecte d'intérieur est en cours afin de lancer l'étude préliminaire concernant la rénovation qui sera discutée plus en détail avec les personnes concernées. Le solde de la contribution du pays hôte sera utilisé pour la rénovation des locaux actuels du Secrétariat.

Recommandation proposée :

- (l) Le Bureau prend note et salue les efforts conjoints déployés par le Gouvernement grec et l'Unité de coordination et demande au Secrétariat de l'informer des progrès réalisés lors de sa prochaine réunion.**

Annexe I

Etat des contributions au 30 mai 2021

Annexe II

Rapport sur les services d'expert-conseil

Consultancy costs for the period: 1 July - 31 December 2020 (in EUR)*		
Component	Description	Jul to Dec 2020
C.Unit	Med Trust Fund/EC Discretionary	51.345
	Other funding	232.275
	Sub-total	283.620
MEDPOL	Med Trust Fund/EC Discretionary	127.125
	Other funding	44.010
	Sub-total	171.135
PB/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	74.736
	Other funding	39.701
	Sub-total	114.437
PAP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	88.770
	Other funding	20.767
	Sub-total	109.537
REMPEC	Med Trust Fund/EC Discretionary	103.720
	Other funding	53.755
	Sub-total	157.474
SPA/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	96.086
	Other funding	71.780
	Sub-total	167.866
SCP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	8.699
	Other funding	63.051
	Sub-total	71.750
INFO/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	0
	Other funding	0
	Sub-total	0
Total	Med Trust Fund/EC Discretionary	550.480
	Other funding	525.339
	Grand Total (in EUR)	1.075.819
	Percentage of MTF/EC Discr. over total funding	51%

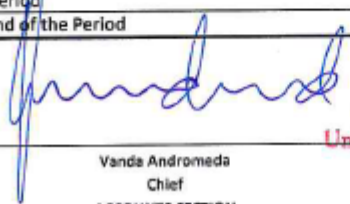
***For the contracts in USD, the UN Operational Rate of Exchange for one United States Dollar (USD), effective on 31 December 2020 (1 USD = 0.815 EUR) is applied for the conversion of the amounts from USD to EUR. For the contracts in other currencies, the respective UN Operational Rates of Exchange for one United States Dollar (USD), effective on 31 December 2020, are applied for the conversion of the amounts to USD and further conversion to EUR.**

Consultancy costs for the period: 1 Jan - 30 April 2021 (in EUR)*		
Component	Description	Jan to April 2021
C.Unit	Med Trust Fund/EC Discretionary	0
	Other funding	15.354
	Sub-total	15.354
MEDPOL	Med Trust Fund/EC Discretionary	37.106
	Other funding	88.541
	Sub-total	125.647
PB/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	15.900
	Other funding	57.000
	Sub-total	72.900
PAP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	10.000
	Other funding	77.258
	Sub-total	87.258
REMPEC	Med Trust Fund/EC Discretionary	168.237
	Other funding	20.636
	Sub-total	188.873
SPA/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	79.290
	Other funding	115.321
	Sub-total	194.611
SCP/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	28.030
	Other funding	66.077
	Sub-total	94.107
INFO/RAC	Med Trust Fund/EC Discretionary	0
	Other funding	0
	Sub-total	0
Total	Med Trust Fund/EC Discretionary	338.562
	Other funding	440.188
	Grand Total (in EUR)	778.750
	Percentage of MTF/EC Discr. over total funding	43%

*For the contracts in USD, the UN Operational Rate of Exchange for one United States Dollar (USD), effective on 30 April 2021 (1 USD = 0.853 EUR) is applied for the conversion of the amounts from USD to EUR. For the contracts in other currencies, the respective UN Operational Rates of Exchange for one United States Dollar (USD), effective on 30 April 2021, are applied for the conversion of the amounts to USD and further conversion to EUR.

Annexe III

**États financiers certifiés et audités concernant le MTF et la contribution discrétionnaire de la CE
au 31 décembre 2019**

	
Trust Fund for Protection of the Mediterranean Sea Against Pollution (Fund code : MEL)	
I. Statement of Financial Performance for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Revenue	
Assessed Contributions	6,510,603
Investment Revenue	204,412
Total Revenue	6,715,015
Employee salaries allowances and benefits	2,313,475
Non-employee compensation and allowances	155,511
Grants and other transfers	3,497,544
Travel	406,831
Other operating expenses	395,176
Foreign Exchange Loss	310,440
Programme support expenses	500,408
Allowance for doubtful debts	182,588
Total expenses	7,761,973
Surplus/(deficit) for the period	(1,046,958)
II. Statement of Financial Position as at 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Current Assets	
Cash and Cash equivalents	7,464,579
Assessed contributions receivable	373,108
Other receivables	11,656
Advance Transfers	3,470,775
Other assets	1,246,632
Total Current Assets	12,566,750
Non-Current Assets	
Property plant and equipment	5,317
Total Non-Current Assets	5,317
Total Assets	12,572,067
Current Liabilities	
Accounts payable and accrued liabilities	3,737,888
Advance receipts	50
Employee benefits liabilities	33,509
Total Current Liabilities	3,771,447
Total Liabilities	3,771,447
Net of Total Assets and Total Liabilities	8,800,620
Net Assets:	
Accumulated surpluses/ (deficits) - unrestricted	7,702,442
Reserves	1,098,178
Total Net Assets	8,800,620
III. Statement of Changes in Net Assets for the year ended 31 December 2019 (United States Dollars)	
	Total 2019
Net Assets at the Beginning of the Period	9,847,578
Surplus/(deficit) for the period	(1,046,958)
Total Net Assets at the End of the Period	8,800,620
 Vanda Andromeda Chief ACCOUNTS SECTION BUDGET AND FINANCIAL MANAGEMENT SERVICES, UNON  United Nations Office at Nairobi ACCOUNTS SECTION Budget and Financial Management Service 09/10/2020	



1000/32QML - TF Support Mediterranean Acti Plan
M1-32QML-000008 - UNEP/MAP Secretariat- EC Discretionary Contribution (XM60301441)

Donor : European Union

Interim Certified Financial Statement for the period ended 31 December 2019

(Expressed in US dollars)

Income	
Contributions Received	4,157,368.95
Transfers (from)/to Grant ^{a/}	(68,942.54)
Total Income	4,088,426.41
Expenditures	
Staff and other personnel cost	1,870,792.03
Contractual Services	77,691.97
Travel	205,767.80
Transfers and Grants	604,954.78
General Operating and Other Direct Costs	101,974.21
Total direct expenditures	2,861,180.79
Indirect Support Costs (United Nations) ^{b/}	128,753.14
Total expenditures	2,989,933.93
Net excess/(shortfall) income over expenditure	1,098,492.48
Exchange rate (loss)/gain	(5,204.90)
Available Balance	1,093,287.52

a/ Transfer out to unearmarked and M1-32QML-000006, M1-32QML-000014

b/ Indirect support costs pending full batch run

Kumiko

Certified by:

Kumiko Yatagai
Fund Management Officer
UN Environment

8 April 2021
Date:

Vanda

Cleared by:

Vanda Andromeda
Chief, Accounts Section, BFMS
UNON

United Nations Office at Nairobi
ACCOUNTS SECTION
Budget and Financial
Management Service

31.03.2021
Date:

Kathleen

Approved by:

Kathleen Creavalle
Head, Finance Unit
UN Environment

13/04/2021
Date: